

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 21 (1995)

Heft: 3

Artikel: Le programme de la sociologie et le sport

Autor: Defrance, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PROGRAMME DE LA SOCIOLOGIE ET LE SPORT

Jacques Defrance

Centre de Recherches sur la Culture Sportive, Université Paris XI – Orsay
et
Centre de Sociologie Urbaine – IRESCO, Paris

La communauté des sociologues peut s'interroger sur la dynamique de sa discipline et sur les conditions dans lesquelles des spécialisations se forment et s'institutionnalisent. En prenant le cas de la sociologie des sports, une spécialisation apparue durant les années 1960 et 1970 dans la sociologie de langue anglaise et de langue française, on peut évoquer les facteurs qui incitent à la constitution d'un secteur spécialisé et les difficultés rencontrées.

Nous parlerons ici des activités physiques et des sports en les désignant par le mot «sport» entendu dans un sens large (la notion recouvre ici la compétition sportive proprement dite, mais aussi les gymnastiques, les cultures physiques, les loisirs sportifs, etc). Nous verrons que les rapports entre la sociologie et le «sport» ne se sont pas noués partout, ni sans difficultés : il s'agira d'examiner cette situation particulière créée par le projet de soumettre les sports au regard de la sociologie.

1. Pourquoi faut-il justifier l'étude du sport comme thème légitime en sociologie ?

Lorsqu'on étudie le sport en tant que sociologue, on rencontre des réticences de la part du milieu professionnel des collègues. Il vaut la peine de relever cette situation, qui n'est pas aussi évidente qu'il y paraît, lorsqu'un milieu de sociologues récuse l'intérêt d'un objet d'analyse : tout objet ne peut-il pas être la matière d'une analyse sociologique lorsqu'il est correctement interrogé, selon les règles de la méthode sociologique ? Y-a-t-il de mauvais objets ? Une chose est certaine, il y a des objets peu investis.

Pourquoi ce désintérêt frappe t-il le sport (et les activités physiques) ? Cela vient-il de l'objet : le corps, la vie physique et organique, ou encore, le sport considéré comme simple jeu, ou jeu d'enfant : un objet trop petit, rare, marginal, anecdotique, futile (comme les loisirs), voire déplaisant, parce qu'il serait un univers rempli de gens vaniteux, inutiles, incultes ?

Mais si la fréquence d'un objet commande sa prise en compte par le sociologue, fallait-il s'intéresser au suicide à l'époque où Durkheim l'étudie ? Il y avait environ 5.000 suicides par an vers 1869 en France (Durkheim, 1897). Il ne s'agissait pas d'un évènement quotidien mais d'un comportement sporadique, rare, qui relève du dérèglement social, de l'exception, de l'anomie.

Peut-être que l'objet n'est pas en cause dans le désintérêt pour l'objet sportif. Cela viendrait des sociologues qui seraient un peu méprisants à l'égard de cette forme d'activité, laquelle, bien qu'étant souvent «bourgeoise», est perçue comme ayant un aspect plus vulgaire que les distractions littéraires, scientifiques ou artistiques; ou encore, bien qu'étant liée à des symboles de statut de diverses classes – golf, yachting ou lutte, boxe – elle est aussi associée à des formes de culture trans-classes – spectacles sportifs, sport médiatisé, activités sportives diffusées par l'école –, qui ne plaisent pas à bien des sociologues en quelque sorte attachés à une vision de la société intégralement divisée; ou encore, bien qu'ayant participé à la construction de processus socio-historiques marquants, les activités physiques et le sport apparaissent aux sociologues, qui ignorent souvent l'histoire sociale et politique, comme des activités sans prolongement dans l'univers des rapports de force sociaux et politiques, qui comptent moins dans le fonctionnement social que d'autres institutions prenant place à l'usine, dans l'église ou à l'école. Les travaux de sociologie historique montrent pourtant le rôle de l'éducation des corps, basée sur des gymnastiques, des évolutions collectives, des sports, etc., dans les éducations nationalistes de la fin du XIXe siècle, en France ou en Suisse par exemple (avec les gymnastiques); les enjeux de la définition de la formation physique de la jeunesse dans les doctrines fasciste et nazie en Allemagne et en Italie; la place du sport de compétition dans le fonctionnement des pays socialistes de l'Europe de l'Est, ou dans la construction de l'identité nationale pour les pays en voie de développement ou semi-développés – type Porto-Rico ou Brésil.

Evoquer le maintien du sport en dehors du programme de la sociologie et suggérer les deux diagnostics possibles (insuffisance de l'objet, désintérêt des sociologues) permet d'envisager deux scénarios qui conduisent à une prise en compte sociologique du sport :

- soit l'objet «sport» change : il se développe, il se charge d'enjeux sociaux, économiques ou politiques plus importants ;
- soit la communauté des sociologues change, elle renouvelle son regard sur le social et prête attention à de nouveaux objets, sous l'effet d'une modification interne ou d'un changement de la position de la profession (des jeunes entrent dans la confrérie des sociologues, ou des sociologues «sportifs», etc.).

2. Comment les sports s'intègrent dans le programme de la sociologie

On peut comprendre quel est l'intérêt, pour la sociologie aujourd'hui, de se pencher sur le sport et les pratiques qui sont liées au sport, en examinant le développement de travaux effectués dans des pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre ou la France, où des sociologues – mais pas tous – se sont intéressés au sport. Nous en ferons une recension partielle en notant :

- le type d'analyses réalisées et les questions posées :
- et les raisons invoquées par ceux qui se sont lancés dans la sociologie des sports, leurs justifications, car ils ont eu à se justifier face à leur collègues (leur objet étant peu légitime).

Deux dynamiques semblent mener vers la sociologie des sports, avec deux formes de justifications.

A. *Premier argument : La justification par l'objet*

Dans un premier cas de figure, l'objet paraît suffisamment important en lui-même, ou il est en voie de le devenir, pour retenir l'attention des sociologues. Par sa taille, il devient un enjeu social. Dès lors qu'une pratique n'est plus confidentielle, qu'elle se «massifie», elle mérite qu'on la prenne en compte pour étudier sa diffusion, la distribution sociale qui en résulte, les inégalités qui apparaissent, etc. C'est ainsi que David Riesman aborde quelques aspects du sport dans les années 1950 aux Etats-Unis, dans le cadre d'une analyse de la massification des loisirs et de la professionalisation de leur encadrement (Riesman, Denney, 1951). Et par la suite, la sociologie du sport américaine se développe en même temps que le sport s'inscrit dans les problèmes sociaux : accès des Noirs au sport et racisme, contradictions entre le sport universitaire (colleges' sports) et la professionalisation, etc. Comme le note Jay Coackley, les travaux de sociologie du sport apparaissent en même temps que les enquêtes journalistiques sur les scandales du sport, et que les groupes militent pour une réforme du système sportif : à partir de 1969, la dynamique profite du fait que la sociologie est incluse dans le curriculum de formation des professeurs d'éducation physique (Coackley, 1987) si bien qu'elle s'intititutionnalise dans les années 1970.

De même, la massification des loisirs et des sports en France suscite d'abord les travaux de Joffre Dumazedier, puis une sociologie des sports. En effet, l'expansion des associations sportives y est remarquable des années 1950 aux années 1980 (tableau 1).

Tableau 1
Nombre de licenciés des fédérations sportives en France

	1949	1985
Sports olympiques	869.000	6.000.000
Sports non-olympiques	373.000	2.330.000
Ensemble	1.242.000	8.330.000

En 35 ans, les effectifs des sportifs licenciés, donc membres d'associations, ayant une activité liée à la vie collective, ont été multipliés par plus de 6 (presque 7). De même, en termes d'emplois en 1994, le sport semble avoir pris une dimension non-négligeable.

Tableau 2
Emplois liés aux activités sportives en France 1994

Nombre d'emplois liés au sport en 1994

(Ministère de la Jeunesse et des Sports – France – estimation)

Pour encadrer la pratique, organiser des compétitions, les montrer et les raconter, équiper et instrumentaliser les pratiquants, définir des politiques, il faut environ 300.000 emplois de statuts très variés.

Production d'articles de sport	30.000
Distribution d'articles de sport	15.000
Equipements (entretien, architectes, etc.)	30.000
Ministère, administration	3.000
Journalistes	2.500
Professionnels de compétition	3.000
Professeurs d'éd. physique (public/privé)	50.000
Personnel de collectivités territoriales	32.000
Tourisme sportif de montagne	17.000
Pratiques de formes urbaines	15.000
Entraîneurs animateurs	80.000
«Autres»	20.000

Bien que certaines de ces catégories soient composites, on peut très grossièrement estimer les emplois d'encadrement, d'animation et de compétition à près de 200.000 (les autres s'occupent d'équipement et d'entretien). Il y a à peu près une moitié d'emplois statutaires dans la fonction publique nationale ou territoriale, et une autre moitié rele-

vant souvent de statuts contractuels fragiles (contrats à durée déterminée, vacations). Outre ces emplois, on trouve des milliers de bénévoles ou de diplômés fédéraux qui assurent des encadrements à temps très partiel tout en étant «défrayés» ou même rémunérés officieusement. Une estimation des heures de travail équivalant à «la masse de travail non rémunéré» sacrifiée par ces bénévoles, et du nombre d'emplois qui leur correspondraient si le bénévolat était remplacé par du travail salarié, a été faite par Nelson Paillou en 1985 : il estime qu'avec 1 million de dirigeants (environ 7 par association), sacrifiant 5 heures par semaine en moyenne sur 45 semaines, on obtient : 225 millions d'heures de travail ou 125.000 emplois ou 8 milliards de Fr (à 35 F/h : au même moment, le budget de la Jeunesse et des Sports est de 2,3 milliards, dont 1 milliard pour le sport).

Face à ces considérations sur l'importance du sport, il reste des «sceptiques» qui estiment que, même après la poussée de croissance, les activités sportives demeurent assez modestes. C'est, par exemple, le point de vue d'auteurs sur des études budget-temps : la part consacrée au sport reste minime, spécialement pour les femmes, encore plus pour les femmes mariées, où elle est proche de zéro.

Pourtant, la croissance, même limitée, le surgissement de pratiques là où il n'y en avait pas, l'arrivée dans les groupements «sportifs» de nouveaux membres, constituent des faits sociaux inédits qui surprennent, inquiètent, et font surgir une interrogation sociologique. Par exemple, l'extension des activités physiques et sportives au troisième âge : comment décrire les programmes d'activité physique mis en place pour les retraités depuis quelques années ? Qu'est-ce qu'ils signifient ? Comment évaluer leur impact social ?

De même, lorsque le sport devient plus conflictuel, il se fait remarquer par ses qualités (et non par la quantité). C'est par exemple la question des «hooligans» : les footballeurs étaient dans leur univers à part, et voilà qu'ils débordent sur la ville, créent des échauffourées qui s'étendent. Le sport devient un problème social ou un réservoir de «populations à problème», à côté des squatters, des toxicomanes, des délinquants.

Une autre caractéristique de l'objet «sportif» peut être invoquée pour justifier une approche par les sciences sociales : son unicité, sa singularité. L'objet reste rare, mais il est spécifique et très significatif par rapport à un groupe social ou à une institution. On décrira la lutte au caleçon chez les bergers Suisses vers 1900 : ou encore, le tennis chez les «cadres» français des années 1960–70. Certaines pratiques peuvent devenir des quasi-obligations dans des groupes très spécifiques avec, par exemple, une fréquence d'adhésion au tennis proche de 100% chez des élèves d'écoles de commerce en France dans les années 1970 (écoles du type HEC ou Ecole Supérieure de Commerce) : on

observe alors l'incarnation d'une norme comportementale parmi un groupe qui, lui-même, se pose comme exemplaire d'une forme de réussite sociale. Dans la même logique on étudiera le streetball (basket des rues) parmi les jeunes noirs des cités d'aujourd'hui. Ce ne sont pas des phénomènes de masse, mais ces activités suscitent des questions sociologiques. Etant originales, on ne peut les mettre en équivalence avec d'autres pratiques qui seraient déjà étudiées par les sociologues. Ce sont les ethnologues (ou les sociologues à orientation ethnologique) et les tenants de la sociologie historique, qui sont le plus sensibles à ces aspects, car ils sont habitués à conduire des études «monographiques» et à valoriser l'unicité d'un objet.

B. La justification par des raisons théoriques

Une autre dynamique conduit les sociologues à aborder le phénomène sportif, lorsque le changement vient des sociologues eux-mêmes. Ils modifient l'éventail des questions qu'ils posent, développent des programmes de recherche nouveaux et changent leur angle d'observation. Par exemple, scrutant un processus d'éducation, analysant la construction d'une culture de classe ou le développement d'une identité nationale, ils en viennent à prendre en compte les sports ou les activités physiques, et ils les éclairent d'une façon nouvelle, ou bien ils se servent du sport pour clarifier les phénomènes sur lesquels ils se penchent.

Culture anglaise et culture populaire

En examinant l'émergence d'une sociologie des sports en Angleterre et en France, on observe des évolutions de ce genre (voir l'introduction de Roger Chartier in Elias, Dunning, 1986; et Defrance, 1994; Clément, 1994). Quelques chercheurs viennent au sport par le biais de la sociologie de la culture, comme nous le voyons avec les Anglais regroupés autour de Raymond Williams au sein des «cultural studies» : la question traitée est celle de la formation d'une culture propre à l'Angleterre bouleversée par l'économie capitaliste dès les XVII^e et XVIII^e siècles, et l'attention se porte spécialement sur la culture anglaise du XIX^e siècle, quand les relations sociales et politiques structurées par ce système capitaliste sont véritablement en place. Dans ce cadre précis, la formation d'un modèle d'éducation pour la classe dominante, avec le sport, et la formation de passe-temps que les classes populaires s'approprient rapidement, intéressent les sociologues (sur le sport et la culture populaire, voir Alan Tomlinson, Paul Willis, etc.).

L'amorce d'une sociologie des sports a pu se faire dans ces conditions, qui sont inséparables des conditions politiques que connaît le monde universitaire dans les années 1970. En Angleterre, les conditions deviennent favorables avec quelques années d'avance sur la France. Ainsi, Norbert Elias et Eric Dunning, puis Dunning et l'équipe de Leicester (Elias, Dunning, 1986; Dunning, 1971; Dunning, Sheard, 1987; plus récemment Maguire) scrutent, dans une approche très anthropologique, les conduites et l'économie psychique de l'agent, joueur ou spectateur du jeu de compétition physique, les formes de contrôle de soi qu'il doit développer dans des situations sociales et historiques bien particulières : contrôle des pulsions et des affects, donc mise en place de moyens pour arrêter des impulsions, orienter ou freiner l'expression d'émotions, etc. La théorie d'Elias renouvelle les questions que l'on pose aux pratiques ordinaires mettant en oeuvre le corps, et elle conduit à s'interroger sur les formes d'interdépendance dans lesquelles s'engendent les disciplines auxquelles on soumet le corps pour lui faire accomplir ses fonctions quotidiennes (en France, Michel Foucault inspire des travaux assez proches et très historiques, comme ceux de Vigarello, 1978).

Les sports et l'espace des styles de vie

D'autres y viennent par le biais de la sociologie de l'éducation et de la culture, dans le cours de recherches qui visent à comprendre des processus d'inculcation de normes sociales et des processus de reproduction des structures établies. En partant de ces questions dans les années 1970, la sociologie de Bourdieu (avec Passeron et quelques autres) focalise son attention sur les processus par lesquels les structures sociales, objectivées dans des institutions (diplômes, statuts, etc.) et dans des objets (habitat, biens de consommation, etc.), viennent s'inscrire dans les corps et dans les structures mentales, c'est-à-dire dans les agents, sous forme de dispositions durables, dont l'ensemble forme l'*habitus* (Bourdieu, 1980, 1987). Au sein de son équipe, des sociologues ont travaillé sur divers aspects de l'éducation (enseignement supérieur, technique, privé, féminin, colonial, etc.), avant d'en venir à des analyses sur l'éducation physique et le sport (Defrance, 1987).

Les processus d'apprentissage sont étudiés pour comprendre comment sont inculquées des dispositions et des manières de faire, des penchants et des habitudes conformes à un ordre social, organisés selon des normes établies. Ces processus passent par l'acquisition des gestes les plus ordinaires, par de petits détails réglant l'usage du corps et l'usage du langage dans la vie de tous les jours (façons de se tenir, d'interagir et de parler).

Une fois posée cette question, il s'intéresse à la façon dont une activité donnée offre à un agent un cadre d'expression favorable à son *habitus*, des situations qui lui permettent de satisfaire ses penchants et de faire valoir ses dispositions acquises (force, énergie, grâce, réflexes). Pour cela, il faut montrer comment un cadre d'activité fait appel à certains types de dispositions et en écarte d'autres, comment il les sanctionne ou les renforce. L'analyse est menée à la fois du point de vue de l'agent et du point de vue du cadre d'activité. Le sport est apparu dans ces analyses, à côté d'autres pratiques culturelles, comme la photographie, le goût pour les arts, et diverses activités liées à la culture scolaire et extra-scolaire.

L'ensemble des sports est considéré comme un espace ou un champ dans lequel s'inscrivent de multiples possibilités d'activités : boxe et tir à l'arc, haltérophilie et football, gymnastique et ski, etc. Cet espace est susceptible d'accueillir différents types d'*habitus* propres à divers groupes ou classes sociales, aux hommes ou aux femmes, etc., chaque sport sélectionnant un type d'*habitus* plutôt que d'autres. Dans cette logique, Christian Pociello a construit le système des sports (Pociello, 1981) et a dirigé plusieurs enquêtes sur le recrutement social des sports dans le cadre de l'Institut National des Sports et de l'Education Physique (INSEP, Paris).

Dans ce programme de recherches, l'analyse du sport est allée beaucoup plus en profondeur. En effet, «vus de loin», les sports peuvent être appréhendés ensemble, chacun d'eux représentant une possibilité d'activité corporelle bien définie – la course d'endurance, le combat de boxe, etc. – et différente des autres; mais «vus de près», chaque sport se présente, non pas comme une possibilité d'exprimer ses dispositions, mais comme plusieurs possibilités. A chaque sport est associé un espace de modalités ou façons de pratiquer, qui mettent l'accent sur des qualités différentes chez le pratiquant, pratique en force ou en finesse, jeu frontal ou d'esquive, etc.

Ainsi dans le canoë-kayak (Lapierre, 1981), des façons de pratiquer l'activité divisent les pratiquants, entre ceux pour qui la découverte du parcours est l'essentiel (les «touristes») et d'autres pour qui la rapidité d'effectuation, ou la difficulté franche du parcours, est l'aspect principal (les «compétiteurs»). Les seconds ont une vision plus «sportive» que les premiers : mais ce sont les premiers, dans l'histoire de la discipline, qui réussissent à orienter le développement de la pratique, à «donner le ton» et à définir la modalité modérée comme la seule façon sensée de faire du kayak (première moitié du XXe siècle en France). Les tentatives de «corser» la difficulté des parcours passent alors pour «puériles». Il faudra des scissions (entre canoë et kayak, entre canoë-kayak et voile), des fusions et d'autres remaniements pour que la discipline s'ouvre à toutes les modalités d'effectuation et encourage durablement les

compétitions (après 1945 en France). Alors se précisent de nouvelles formes de différenciation des manières de pratiquer, entre le parcours en eaux-vives et les courses sur plan d'eau en ligne, avec une série d'oppositions qui se superposent et distinguent les «touristes» des «compétiteurs» et, en eaux-vives, les «puristes» et les «autres».

Les «puristes» sont des kayakistes chevronnés, compétiteurs ou anciens compétiteurs qui, abordant la rivière avec une forte maîtrise technique et une bonne connaissance du milieu naturel, refusent la signalisation des difficultés qui pourrait être disposée sur les berges du cours d'eau. Ainsi engagés dans un rapport direct avec le milieu, ils manifestent un attachement à la nature sauvage. Il est possible de dire que leur relation à la pratique sportive engendre une sensibilité «écologique» en offrant des situations inédites de contact avec les éléments : le sport ne serait pas seulement le lieu où se reflètent des prises de position éthiques déjà constituées, il serait le lieu où elles se contruisent, tout autant que dans le travail ou dans les relations familiales. On reconnaît ici un énoncé typique de la sociologie de la culture, dont un objectif est de constituer la culture en espace aussi déterminant que les autres, et de rompre avec la théorie du reflet réactualisée par la vague marxiste des années 1960–70 (donc rompre avec le primat systématique de l'économie sur les autres registres de la vie sociale, cf. Elias, in Elias, Dunning, 1986).

Dans l'univers du canoë-kayak, face aux «puristes», les «autres» pratiquants, moins assurés, demandent un balisage qui les aide à s'orienter et à «lire la rivière», et ils se présentent comme étant moins engagés sur le plan écologique et politique (l'enquête comporte des questions sur la pratique sportive et sur les opinions en matière de morale et de politique). Ces différenciations dans le canoë-kayak recoupent des différences d'âge, de catégorie sociale et de niveau d'instruction. Toutefois, des disciplines de dimension modeste comme celle-ci (12.000 licenciés en 1977) forment un univers social moins fortement différencié que l'espace des sports dans son ensemble : l'enquête d'André Lapierre identifie, parmi les pagayeurs actifs, près d'une moitié qui se rangent dans les catégories des «techniciens» et des «enseignants» (instituteurs et professeurs).

La cohérence de l'habitus

Une autre question posée par le programme de recherche de Bourdieu est celle de la cohérence des choix dans les différents domaines culturels où un individu s'engage. Peut-on montrer que le choix en matière de pratique sportive est en cohérence avec d'autres choix culturels du même agent ? Une telle question est traitée par Jean-Paul Clément dans une enquête comparative sur trois sports de combat en préhension – lutte, judo, aïkido – dans lesquels le pratiquant tente

d'attraper et de maîtriser l'adversaire en le faisant tomber et en l'immobilisant. Il effectue une enquête (1983 : observations, approche ethno-sociologique, 95 questionnaires) au cours de laquelle il met en regard plusieurs genres d'activités culturelles, grâce à des questions sur la lecture, la politique, la morale et la pratique du sport. En retenant trois sports de combat de même type, il évite de comparer des activités très distantes comme le golf et la boxe anglaise, pour retenir un sous-espace techniquement plus homogène. Or dans cet éventail de trois sports, il met en évidence des différenciations culturelles.

En premier lieu, au plan de la motricité, il montre que la manière d'engager le corps dans le combat n'est pas la même. Il y a un contact rugueux des corps dans la lutte, une préhension en partie médiatisée par le kimono en judo, et une distance plus grande entre les adversaires en aïkido qui ne se saisissent que par les poignets (l'analyse technique s'inspire des travaux de Parlebas, 1976). La lutte est un combat tout en appuis, avec un effort très soutenu, tandis qu'à l'opposé, l'aïkido exige une mobilité des appuis (en déplacement). Enfin, l'échauffement et la mise en train en lutte s'effectuent de manière collective et intense, tandis que l'aïkidoka se prépare silencieusement, par des exercices de contrôle de soi, en souplesse et par la méditation (cette dernière différence étant de nature traditionnelle). Ainsi, Clément montre que dans chacune des disciplines se manifeste une conception particulière de l'affrontement, avec des façons d'engager son corps et de s'affronter à l'adversaire qui diffèrent d'une discipline de combat à l'autre.

En un second temps, il examine comment la forme de combat pratiquée s'insère dans l'espace des styles de vie. Dans cet espace, des travaux sociologiques ont mis en évidence des oppositions entre un style de vie populaire et un style des classes dominantes, l'un privilégiant la fonction par rapport à la forme, et ayant un rapport utilitaire aux objets ou un rapport instrumental au corps, tandis que l'autre privilégie la forme sur le fond, et entretient un rapport plus distant aux choses, parfois une relation stylisée et esthétisée (travaux de Boltanski, 1971, sur le rapport au corps, et de l'équipe de Bourdieu sur les rapports à la culture, photographie, musée, culture scolaire).

En posant des questions aux combattants sur leur attitude à l'égard de la compétition et sur leurs goûts en matière de sports, Clément observe que les uns valorisent l'affrontement dur et collectif, en force et en efficacité, tandis que les autres apprécient beaucoup les activités d'expression, le combat en finesse (et les activités de pleine nature). Dans son échantillon, il montre aussi que lorsqu'un sujet apprécie à la fois le sport rugueux et l'aïkido, ce qui est contradictoire dans l'espace décrit, il s'agit d'un immigré espagnol qui a connu une mobilité sociale et qui, ayant pratiqué le rugby dans le sud-ouest de la France, est passé à l'aïkido de haut niveau tout en accédant à la carrière de

professeur d'éducation physique. Autrement dit, pour qu'il y ait des dispositions bi-valentes chez un même individu, il faut qu'il ait effectué une trajectoire sociale qui l'a inséré dans deux cultures de classe différentes.

Passant à un niveau plus large d'investigation, Clément observe des différenciations des pratiques culturelles très fortes entre les lutteurs et les aïkidokas, liées à des recrutements sociaux différenciés : les lutteurs, au recrutement social relativement populaire, ne lisent qu'un quotidien sportif (*L'Equipe*), alors que les autres lisent des quotidiens politiques (*Le Monde*, *Libération*) et des livres de philosophie, de sciences humaines, des romans et de la poésie. Au plan politique – l'enquête date du début des années 1980 – les uns adhèrent aux thèses socialistes et communistes, tandis que les aïkidokas sont proches des écologistes, des anti-nucléaires et de l'extrême-gauche (les judokas étant soit à gauche, soit à droite). Sur les questions morales, les opinions à l'égard de l'homosexualité, de la peine de mort, de l'usage des drogues douces, les lutteurs et les judokas ont des réactions assez proches de la moyenne de la population sportive (étudiée par ailleurs, dans l'équipe de Pociello), tandis que les aïkidokas se montrent plus permissifs.

Dans la conception-même de la vie politique, les pratiquants de l'aïkido souhaitent éviter la radicalisation des conflits et préfèrent la distance critique à l'égard des institutions. En conclusion, Clément peut écrire : «*Les conceptions de l'efficacité combattive développées par chacune des disciplines ... trouvent leur prolongement dans les conceptions de l'efficacité du combat politique et social*» (Clément, 1985, p. 111).

Ce travail effectué sous la direction de Pierre Bourdieu contribue à mieux comprendre comment les dispositions à l'égard du corps, de la pratique sportive, sont cohérentes avec les dispositions à l'égard d'autres pratiques culturelles. On saisit mieux les différenciations culturelles qui structurent les relations même au sein de sous-espaces sportifs restreints, et on s'explique mieux les difficultés à passer d'une discipline à l'autre (même si ce sont des sports de combat en préhension).

L'objet sociologique est ici plus large que le sport, puisqu'il s'agit de comprendre ce qu'est cette sorte de formule productrice de choix culturels qui fait opter de manière relativement cohérente différents agents placés dans une même position sociale.

Le programme tracé par Bourdieu comprend deux développements sociologiques qui rencontrent le sport. Pour l'un, il s'agit d'entreprendre une sociologie anthropologique qui appréhende les *habitus*, les systèmes de dispositions incorporées, manifestes aussi bien dans les *hexis* corporelles que

dans les manières de parler : pour l'autre, l'objectif est une sociologie historique des champs, dans lesquels se constituent et s'expriment les dispositions acquises.

Depuis cette époque, un renouvellement théorique en sociologie stimule certaines recherches en sociologie des sports. Il est à noter que ce phénomène d'émergence d'une sociologie des sports n'est pas sans précédent. Un changement dans l'orientation théorique et thématique de la sociologie générale avait déjà entraîné la publication de travaux sur la sociologie des sports au début du XXe siècle, en Allemagne et dans des pays d'Europe centrale : un certain type de questionnement sur l'éducation, l'influence de l'Angleterre, et sur la formation de la culture urbaine, a inspiré une série de publications intitulées «sociologie du sport», essentiellement en langue allemande, puis elle a disparu (par ex. Heinz Risse, 1921).

La sociologie d'Elias et celle de Bourdieu modifient l'angle d'analyse du sport chacune à leur manière, mais toutes les deux agissent également sur la prise en compte du corps, d'un certain corps, dans la description sociologique : ici, la sociologie du sport peut questionner la sociologie générale sur ses fondements mêmes. Comme le souligne Jean-Michel Berthelot, la sociologie générale depuis ses fondateurs, avec Max Weber et Emile Durkheim principalement, a évacué le corps pour penser des sujets sociaux comme des êtres moraux, qui peuvent s'assembler pour former un corps social de nature spécifique, non-physique, une entité morale, douée ou non de conscience collective, dont on étudie la dispersion sociale, la densité, etc. Et il indique comment, depuis les années 1960, un certain «corporéisme» conduit à réintroduire le corps physique dans la réflexion sociologique, non sans poser d'épineuses difficultés (Berthelot, 1992).

3. Conclusions : les conditions d'émergence d'une spécialité

Est-ce intéressant ou non de faire de la sociologie avec les sports ? En soi, ce n'est ni plus, ni moins intéressant qu'avec d'autres objets. Les sociologues passeront ou passeront à la sociologie des sports en fonction de l'actualité de l'objet, car une partie de la sociologie répond aux questions que pose la société à un moment donné (exemple : le sport peut-il aider à la réinsertion sociale ?). D'autres l'aborderont au détour d'un programme de recherche partant d'un autre objet que le sport. Certaines approches sont directes («frontales»), d'autres sont indirectes («latérales»). Souvent, les plus originales sont les approches latérales : elles parlent le plus aux autres sociologues (ce point de vue est développé par Eliane Perrin, 1994). Parfois, elles prennent la forme d'études globales de la vie d'une communauté, comme dans les monographies

sociologiques ou ethnologiques de la vie locale au sein de laquelle les associations sportives prennent place (par ex. Bozon, 1984).

Toutefois, il ne faut pas dédaigner l'analyse «frontale», centrée sur le sport (sous le seul prétexte que, sur le sport, des chercheurs se sont excessivement spécialisés et ne connaissent plus que cela – ce qui est tout à fait réel). Une analyse focalisée sur le sport se justifie, non seulement par la taille ou la conflictualité de l'objet sportif, mais aussi à la condition qu'elle soit sociologiquement construite. Si l'on prend comme objet l'apparition d'un «monde des sports» qui fonctionne par lui-même, avec ses ressources propres et ses règles spécifiques, etc., il faut poser comme question principale celle de l'autonomisation du champ sportif, de son indépendance plus ou moins forte, et rechercher les facteurs qui font varier cette autonomie par rapport au champ social, politique, culturel et économique. Il ne s'agit pas d'affirmer que le sport est indépendant, ou à l'inverse qu'il est asservi. Il s'agit d'enquêter et de s'interroger sur un univers culturel qui fonctionne souvent, mais pas toujours, comme un véritable «monde» à part; et donc de mettre en évidence à la fois les mécanismes de dépendance et les processus qui augmentent et affirment l'autonomie (par exemple, comment se construisent des prises de position qui se veulent politiquement neutres, des actions qui se veulent économiquement désintéressées, donc comment sont produites des affirmations de l'autonomie par rapport au pouvoir ou à l'argent : affirmations qui ne sont pas que des mots).

Ajoutons enfin que pour comprendre comment s'enclenche la formation d'une spécialité en sociologie, il faut non seulement tenir compte des conditions épistémologiques que j'ai esquissées ici, mais aussi revenir sur les conditions matérielles, professionnelles et politiques qui ont accompagné ce processus; et parmi elles, sur les conditions de recherche et d'enseignement, l'existence de postes, de financement, le franchissement de seuils critiques pour qu'existe une communauté abritant des débats scientifiques, etc. C'est à ce prix qu'on pourra faire une véritable histoire sociale de la discipline et de ses réaménagements, et les mettre en relation avec les transformations de la société elle-même et de l'institution sportive.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Augustin J. P. (1985), Espaces et histoire des sports collectifs. Rugby, football, basket-ball. L'exemple des Landes (1890–1893), *Travaux et Recherches en EPS*, INSEP, Paris, n° 8, 1985, 84–94.
- Berthelot J. M. (1992), Du corps comme opérateur discursif ou les apories d'une sociologie du corps, *Sociologie et Sociétés*, vol. XXIV, n° 1, printemps 1992.

- Boltanski L. (1971), Les usages sociaux du corps, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1971 (1), 205–233.
- Bourdieu P. (1980), Comment peut-on être sportif ? (Congrès HISPA, 1978), in *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 173–195.
- Bourdieu P. (1987), Programme pour une sociologie du Sport (CEMEA, 1980 : Congrès ICSS, 1983), in *Choses dites*, Minuit, Paris, 203–216.
- Bozon M. (1984), *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Brohm J. M. (1976), *Sociologie politique du sport*, J. P. Delarge – éd. Universitaires, Paris. Rééd. Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1992.
- Brohm J. M. (1981), *Le Mythe olympique*, C. Bougois, Paris.
- Bromberger C., Hayot A., Mariottini J. M. (1987), Forza Juve – La passion pour le football à Marseille et à Turin, *Terrain. Carnets du Patrimoine ethnologique*, n° 8.
- Chappelet J. L. (1991), *Le système Olympique*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Clément J. P. (1985), *Etude comparative de trois disciplines de combat (lutte, judo, aïkido) et de leurs usages sociaux*, Thèse, Université Paris VII, Paris.
- Clément J. P., Defrance J., Pociello C. (1994), *Sport et pouvoirs au XXe siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Clément J. P. (1994), Les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu à la sociologie des sports, *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)*, 35, 41–49. (Trad. anglaise, in *Sociology of Sport Journal*, 1995, 12, n° 2).
- Coakley J. (1987), Sociology of Sport in the United States, *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 22, 63–77.
- Defrance J. (1987), *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770–1914*, Presses Universitaires de Rennes – S.T.A.P.S., Rennes – Paris.
- Defrance J. (1994), La sociologie anthropologique de Pierre Bourdieu. Genèse, concepts, pertinence, *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)*, 35, 29–39. (Trad. anglaise, in *Sociology of Sport Journal*, 1995, 12, n° 2).
- Defrance J. (1995), *Sociologie du sport*, La Découverte, Paris.
- Dunning E. (ed.) (1971), *The Sociology of Sport : a Selection of Readings*, F. Cass, Londres.
- Dunning E., Sheard K. (1979), *Barbarians, Gentlemen and Players. A Sociological Study of the Developpement of Rugby Football*, Martin Robertson, Oxford (un ch. : The Bifurcation of Rugby Union and Rugby League : a Case Study of Organizational Conflict and Change, paru in *International Review for the Sociology of Sport*, 1976; trad. par Clément J. P., Defrance J., Ohl F. in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1989, n° 79).
- Durkheim E., *Le suicide*, 1897 : rééd. P.U.F., Paris, 1976.
- Elias N., Dunning E. (1986), *Quest for Excitement. Sport and Leisure in the Civilizing Process*, Basil Blackwell, Oxford, tr. franç. *Sport. et Civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994 (un ch. d'Elias, «The Genesis of Sport as a Sociological Problem», publié in Dunning (ed.), 1971, trad. par J. et A. Defrance dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, n° 6).
- Lapierre A., *Sports de pleine nature et pratiques sociales. Analyse socio-culturelle du canoë-kayak et de l'escalade*, Mémoire INSEP, Paris, 1981.
- Pailhou N. (1986), *Les trois enjeux du sport français*, Dalloz, Paris.
- Parlebas P. (1976), *Activités physiques et éducation motrice*, éd. EPS, Paris.

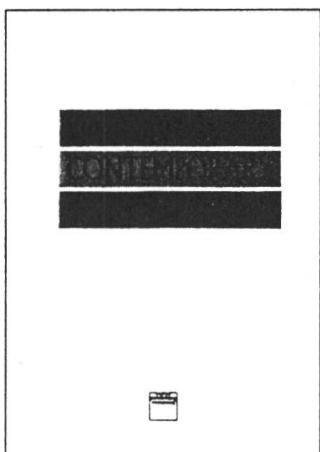
- Perrin E. (1994), De l'intérêt de situer les activités physiques et sportives dans l'ensemble des pratiques sociales, économiques et culturelles, in Midol N., Lorant J., Roggero C. Ed., *Sciences des Activités Physiques et Sportives. Aspects épistémologiques, méthodologiques et impacts sociaux*, LARESHAP, Nice – AFRAPS, Paris, 11–15.
- Pociello C. (dir.) et al. (1981), *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Vigot, Paris.
- Riesman D., Denney R. (1951), Football in America : A Study in Cultural Diffusion, *American Quarterly*, 1951, 3; 309–319. Repris in *Individualism Reconsidered, and other Essays*, The Free Press of Glencoe, Collier MacMillan, Londres, 1954.
- Risse H. (1921), *Soziologie des Sports*, Berlin : trad. fr. *Sociologie du Sport*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : STAPS, Paris, 1991 (préf. de H. Eichberg : postface de J. J. Barreau).
- Vigarello G. (1978), *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, éd. Universitaires, Paris.
- Williams R. (1958), *Culture and Society. 1780–1950*, Londres, Chatto and Windus.

Adresse de l'auteur:

Jacques Defrance

Centre de Sociologie Urbaine – IRESCO, 59 / 61 rue Pouchet, F-75017 Paris
et : Centre de Recherches sur la Culture Sportive, STAPS bâtiment 335,
Université Paris XI – Orsay, F-91405 Orsay-Cedex

Journal of Contemporary Religion



EDITOR

Dr Peter B. Clarke

ASSISTANT EDITOR

Elisabeth Arweck

both at Centre for New Religions, King's College London, University of London, UK

Supported by an International Editorial Board

In 1995, *Religion Today* is to be relaunched as the *Journal of Contemporary Religion*.

Since its inception in 1984, *Religion Today* has provided a forum for discussion and analysis of new religions. A wide range of new movements

have been sampled, including Rastafarianism, Goddess worship, self-religions, the Unification Church ('Moonies'), Hare Krishna, the New Age Movement, New Japanese Religions and Rajneeshism. The philosophical, theological, educational and sociological aspects of these movements have been covered. Further, current developments in the major religions and, in recent times, the present situation of religion in Eastern Europe have been documented.

From 1995, the editorial coverage of the journal will be enhanced and expanded. While the focus will continue to be on new religions and new manifestations of religiosity and spirituality, there will be a place for articles covering trends and contemporary developments within mainstream churches and the world's major religions.

1995 - Volume 10 (3 issues). ISSN 1353-7903.

Subscriptions

Institutional rate: EU £72.00; Outside EU £74.00; North America US\$112.00.

Personal rate: EU £18.00; Outside EU £20.00; North America US\$38.00.

ORDER FORM

Please invoice me at the institutional personal rate

Please send me an inspection copy of *Journal of Contemporary Religion*

Name _____

Address _____



CARFAX

CARFAX PUBLISHING COMPANY
PO Box 25 • Abingdon • Oxfordshire OX14 3UE • UK
875-81 Massachusetts Ave • Cambridge • MA 02139 • USA
Locked Bag 25 • Deakin • ACT 2600 • Australia
UK Tel: +44 (0)1235 521154 • UK Fax: +44 (0)1235 553559